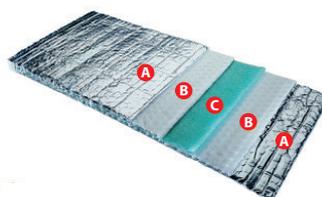
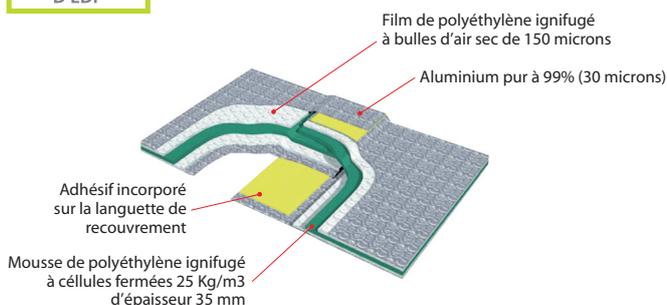


Produit éligible dans le cadre des Contrats d'Économie d'Énergie primés par EDF



- A Film d'aluminium pur à 99% (30 microns)
- B Film polyéthylène à bulles d'air sec (180 microns)
- C Film de mousse polyéthylène à cellules fermées de 27 kg/m3 de densité, épaisseur 3 mm.



Composition

Airflex® BTR	Masse Surfaccique unitaire en g/m ²	Tolérance
Film à bulles (x2)	161	± 10 g/m ²
Mousse polyéthylène (x1)	83	± 8 g/m ²
Aluminium 30 µm (x2)	81	± 6 g/m ²
Laque Nitro-cellulosique (x2)	1	± 0,2 g/m ²

Conditionnement

Conditionnement	Airflex® BTR
Sac de 1,20 m x Ø 0,55 m	Rouleaux de 30 m ²
Nombre	Vrac
Longueur rouleaux	25 m (-0% +2%)
Largeur rouleaux	1,20 m (± 1%)

Caractéristiques et performances de la barrière radiante

Caractéristiques	Méthode d'essai	Unité	Valeur	Tolérance
Épaisseur	NF EN 1849-2	mm	10,1	± 10%
Masse surfaccique	NF EN 1849-2	g/m ²	599	± 5%
Comportement ruissellement d'eau (zone intégrant l'adhésif Superpose)	NF EN 1849-2	-	Étanche	-
Résistance à la pénétration de l'eau				
État neuf	EN 1928	-	W1	-
Après vieillissement			W1	-
Tansmission de la vapeur d'eau	EN 1931	g : kg/m ² .s Sd : m	1,4 . 10 ⁻⁹ 304	-
Propriétés en traction				
Force maximale - État neuf - Après vieillissement	EN 12311-1	N/50 mm (LxT)	180 x 150 210 x 220	±
Allongement - État neuf - Après vieillissement	EN 12311-1	% (LxT)	26 x 25 32 x 30	-
Résistance à la déchirure (au clou) état neuf	EN 12310-1	N (LxT)	150 x 180	± 50
Stabilité dimensionnelle	EN 1107-2	% (LxT)	-0,1 x 0,0	-
Souplesse basse température	EN 495-5	°C	-36	-
Émissivité état neuf sur les 2 faces	ASTM C1371	-	0,06	0,03

Résistance thermique

Ép. (mm)	R _D	R _S
10	0,25 m ² K/W.	1,45 m ² K/W.

Selon Certificat ACERMI N° 09/110/554
 Réaction au feu : Classe B-s3, d0
 Selon PV CSTN N° RA 03-0284 A

Autres essai

- C.S.T.B. - Mesure de l'indice d'affaiblissement électromagnétique en champ diffus. Rapport N° EMSR-030829 - Septembre 2003.
- HQE® - Étude du cycle de vie du produit, qualification des caractéristique environnementales et sanitaires, pour mise en œuvre dans les bâtiments HQE®. ACV-CSTB N° E04-010 (déclaration environnementale disponible).
- C.S.T.B. - Étude sanitaire COV (Composés Organiques Volatils) et fongique Rapport N° SB-05-019 et SB-05-016.

Mise en œuvre

